

Je Certifie que la copie tirée par le Procès verbal
cy dessus est selon l'ordre de Monsieur le General
Gage, et une sentence d'une Audience ordonnée
et autorisée - Fait à Montreal 27 Juillet 1785

(Signé) Dan Claus
Chargé des Affaires des Sauvages

Collationné, vérifié par moi Notaire Soussigné sur le dit livre
contenant les Minutes des procès verbaux de feu P.^r Jean Paladeau, Juri
Aspirateur en cette Province, Exhibé par demoiselle Paladeau sa fille,
Dépositaire du dit livre, et à elle à l'instant remis - à Montreal
le trente un Mars Mil sept cent quatre vingt dix huit. -

(Signé) Jean Guill. Dedeshe